



Novembre 2010

FÉDÉRATION

Communiqué – Site du Lachens – 16 novembre 2010

La réunion de conciliation s'est tenue le 9 novembre 2010, sous l'égide du président Jean-Claude BÉNINTEDE en présence de toutes les parties concernées, à savoir :

- Pour le club Lachens Vol Libre
Frédéric MARIA – Président
Daniel RIGHI – Avocat
Max THOUAT – DTE de l'école du club

- Pour Pierre LÉGER
Laurence RAISON – Avocat
Jean-Claude DIETHRICH
Éric MORELLET

- Pour la FFVL
Jean Claude BÉNINTEDE
Yves GOUESLAIN – DTN
Yves de BOISMILON – Avocat

Rappel des bases de la discussion :

- poser les bases d'un accord qui tiendra lieu de convention d'utilisation du site du Lachens pour l'activité de biplaceur professionnel de Pierre LÉGER ;
- renonciation des parties à la poursuite des procédures judiciaires en cours.

A l'issue d'un large échange, il a été convenu que l'Association Club du Lachens va réunir un nouveau comité directeur avant la fin du mois de novembre 2010. L'objectif sera de réexaminer la possibilité de proposer à Pierre LÉGER la signature d'une nouvelle convention pour la saison 2011, sur les bases de son règlement intérieur paragraphe B article 10, modifié suivant assemblée générale du 3 décembre 2006.